



T@mT@m / CFTC.FAE n° 483 du 23 octobre 2018

PEUR SUR LA FONCTION PUBLIQUE !

Lors du groupe de travail n° 3 « Comment faire évoluer la rémunération des agents publics », les pistes du Gouvernement présentées par la DGAFP font froid dans le dos.

Deux scénarios sont présentés :

- 1/ Renforcer la prise en compte du mérite individuel et collectif et poursuivre la simplification des régimes indemnitaires.
- 2/ Aménager les grilles indiciaires pour redonner des marges de manœuvre sur les éléments variables de rémunération.

En réalité, cette réforme est liée à celle des retraites. Les primes étant destinées à être intégrées dans le calcul de la pension, avec la fin du calcul sur les 6 derniers mois remplacé par un calcul sur l'ensemble de la carrière de l'agent !

Est-ce un jeu de dupe ?

Dans ces conditions, la nature desdites primes, absolument inégalitaires dans la Fonction publique, devient un obstacle !

Pour essayer de corriger cela le projet prévoit l'accroissement massif de la part du mérite individuel voire collectif :

- Par le déploiement de la part IFSE (le montant de l'IFSE de chaque agent correspond au moins à la somme des primes et indemnités perçues mensuellement et liées à l'exercice de la fonction ou à l'appartenance à un grade), du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) en faveur des corps n'en bénéficiant pas.
- Par la transformation du CIA (complément indemnitaire annuel intégré au RIFSEEP) en bonus annuel.

- Par l'intégration de la NBI dans le régime indemnitaire général.

Le scénario 2 prévoit l'allongement de la durée des échelons de 2 à 3 mois par an pour dégager de 400 à 500 millions d'euros !

Ceci pour redéployer les régimes indemnitaires au mérite en croissance.

En synthèse :

- **RALENTIR LA PROGRESSION INDEMNITAIRE, ALLONGER LES CARRIÈRES, POUR FINANCER LA RÉMUNÉRATION AU MÉRITE À VOLUME BUDGÉTAIRE CONSTANT. QUI VA PAYER ?**
- **LES AGENTS DONT LES RÉGIMES INDEMNITAIRES BAISSERAIENT RISQUENT DE PLONGER AVEC LEUR FAMILLE DANS LA PAUVRETÉ.**
- **PRENDRE Á JACQUES POUR HABILLER PAUL : AVEC QUELLES GARANTIES SOCIALES ? QUELLE OBJECTIVITÉ ?**
- **ON VOIT BIEN QUE LES INÉGALITÉS INDEMNITAIRES SONT UN OBSTACLE Á LA RÉFORME DES RETRAITES.**

LE GOUVERNEMENT DOIT REVOIR SA COPIE !

